

Dr Adrien Dereix,
médecin généraliste
Directeur médical
de ELSAN Prévention
Administrateur de la Société
de Médecine des Voyages



ELSAN Prévention
L'expertise santé au plus proche de vos collaborateurs

Santé en entreprise en 2024 : Prévention et Accompagnement de tous

En 2024 les entreprises ont montré un vrai intérêt pour la santé de leurs collaborateurs, en particulier des seniors. Adrien Dereix, directeur médical d'ELSAN Prévention, partage ses observations sur les tendances et les initiatives pour y répondre.

Quelles tendances en matière de santé en entreprise ?

Deux tendances ont émergé. D'abord, les entreprises ont manifesté le désir de mieux accompagner les seniors, notamment dans le contexte de la réforme des retraites et de la CSRD, qui les incite à adopter des pratiques plus durables et responsables. Aussi, nous avons observé la volonté de proposer des démarches de santé accessibles à tous les collaborateurs. Pour y répondre, ELSAN Prévention a développé MonBilanDigital+.

Quelles observations sur la prévention santé dédiée aux seniors ?

Passé 50 ans, il est recommandé d'effectuer un bilan cardiologique incluant une consultation, un électrocardiogramme et une échographie de repos. Or nous avons constaté que 3/4 des personnes de plus de 50 ans n'avaient jamais réalisé ce bilan. Nos programmes visent à combler cette lacune et encourager à prendre soin de sa santé. Sur 10 personnes de plus de 40 ans dépistées, nous

avons détecté en moyenne : 1 cas de prédiabète, 2 d'hypertension artérielle et 3 de dyslipidémies non identifiés, et plus de 50 % des personnes en surpoids. En modifiant l'hygiène de vie, ces dépistages offrent une vraie possibilité de retarder voire d'éviter l'apparition de maladies. Ils ont aussi un impact positif pour les entreprises, venant réduire l'absentéisme lié aux maladies chroniques et améliorer la productivité et le bien-être au travail.

Pouvez-vous nous en dire plus sur MonBilanDigital+ ?

MonBilanDigital+ est un service innovant qui s'adresse aux entreprises souhaitant inclure une large population dans un programme de santé. Via une interface web sécurisée, chaque collaborateur peut dresser un état des lieux de sa santé et recevoir des actions concrètes et sur mesure. Ce programme a eu un taux de participation élevé (>50 %), et des résultats très positifs. Par exemple, nous avons déployé le programme Handicare pour les personnes handicapées d'une entreprise. L'objectif était de

détecter les facteurs de risques ou pathologies annexes au handicap pour favoriser le maintien dans l'emploi. Les résultats de ce programme ont été très positifs puisqu'ils ont permis, sur un taux de participation de 67 %, d'orienter 75 % des répondants vers une action de santé.

Pour conclure, ces derniers temps, les entreprises ont démontré un véritable engagement pour la santé de leurs collaborateurs. En 2025, nous continuerons d'innover et d'adapter nos offres pour répondre aux besoins évolutifs des entreprises et de leurs collaborateurs.



Contact :

Dr Adrien Dereix, directeur médical

• adrien.dereix@cmi.paris

Delphine Bardon,

responsable développement

• 07 89 04 57 31

• delphine.bardon@elsan.care

• <https://prevention-entreprises.fr>